

CONTEXTE ET METHODOLOGIE

Depuis plusieurs années, la République centrafricaine (RCA) est touchée par des crises politiques, sécuritaires et humanitaires liées aux conflits armés, aux conflits intercommunautaires ou provoqués par des tensions entre agriculteurs et éleveurs. La situation d'instabilité dans le pays s'est considérablement exacerbée pendant le contexte électoral (entre mi-décembre 2020 et mi-janvier 2021) à la suite de la formation de la Coalition des Patriotes pour le Changement (CPC), une coalition de groupes armés défavorables à l'organisation des élections. La situation sécuritaire est restée volatile tout au long du premier semestre 2021. Certaines parties du pays ont été affectées par des attaques de groupes armés et d'autres ont souffert des affrontements opposant les Forces Armées Centrafricaines (FACA) (appuyée par ses alliés) aux groupes armés du CPC. En réponse à la crise complexe en RCA, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) déploie, depuis décembre 2013, la Matrice de Suivi des Déplacements (*Displacement Tracking Matrix*, DTM), un outil qui collecte des données sur les effectifs et tendances du déplacement ainsi que les profils, les conditions et les besoins des personnes affectées par la crise en RCA. A travers sa composante du suivi des déplacements, la DTM collecte des données auprès d'informateurs clés (autorités locales, chefs de communautés, représentants de déplacés, gestionnaires de sites) au sein des localités et sites d'accueil des déplacés et retournés. Ces informations sont analysées et partagées avec la communauté humanitaire afin d'orienter les programmes de réponse ou des évaluations sectorielles plus approfondies. Ce tableau de bord donne un aperçu des déplacements et des besoins humanitaires sectoriels dans 45 sites répartis dans 10 préfectures du pays plus la capitale Bangui. Les informations ont été collectées au moyen d'un questionnaire structuré prioritairement auprès des gestionnaires de sites (pour les sites officiels) et des représentants des déplacés (pour les sites non officiels). La collecte de données a été réalisée entre le 17 avril et le 26 juin 2021 dans les préfectures de Bamingui-Bangoran, Haute-Kotto, Haut-Mbomou, Mbomou, Nana-Gribizi, Nana-Mambere, Ombella-Mpoko, Ouaka, Basse-Kotto, Ouham-Pende et la capitale Bangui.

COUVERTURE



Les cartes fournies le sont uniquement à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM.

	Nombre de sites officiels couverts	22
	Nombre de sites non officiels ¹ couverts	23

RESULTATS CLES

- La DTM a répertorié 140 848 individus PDI (29 017 ménages) présents sur 45 sites évalués en juin 2021. Les sites officiels hébergent la grande majorité (89%) des PDI tandis que les sites non officiels en accueillent 11 pour cent. Parmi cette population PDI estimée, 21 pour cent (soit 29 470 individus) sont arrivés sur les sites entre janvier et juin 2021.
- Les affrontements communautaires représentent le principal motif de déplacement de la majorité des PDI dans 39 pour cent des sites, suivis des inondations (30%), les attaques et affrontements entre groupes armés (20%) et la crise d'avant 2014 (11%).
- La grande majorité des abris répertoriés sur les sites de déplacés sont des abris d'urgence (85% des abris), le reste des abris étant répartis entre les abris traditionnels en paille (8%), les centres collectifs (4%), les tentes (2%) et les maisons en dur inachevées (1%).
- Les principaux risques sécuritaires les plus cités par les informateurs clés sont respectivement les vols et les cambriolages (cités dans 80% des sites), les agressions physiques (64%), les violences basées sur le genre (VBG) (24%) et les conflits communautaires (24%).
- La majorité des PDI ne détient pas de document d'identification légal dans 78 pour cent des sites évalués.
- L'aide alimentaire a été rapportée comme la principale source de nourriture dans 33 pour cent des sites évalués.
- Les ménages PDI installés dans les sites non officiels ont davantage accès aux sources d'approvisionnement en eau non améliorées. Les puits traditionnels (non améliorés) constituent l'une des principales sources d'eau dans 36 pour cent des sites officiels contre 43 pour cent des sites non officiels tandis que l'eau de surface est parmi les principales sources d'eau dans 32 pour cent des sites officiels contre 52 pour cent des sites non officiels.
- D'après les informateurs clés, 95 pour cent des sites officiels et 70 pour cent des sites non officiels ont reçu de l'assistance humanitaire au cours des trois mois précédant l'évaluation.

¹ Dans le cadre du suivi de la mobilité des populations effectué par la DTM, les sites non officiels désignent des lieux de regroupement spontanés ou organisés autogérés par la population déplacée elle-même.

DEPLACEMENT ET ABRIS

La DTM a répertorié 140 848 personnes déplacées internes (PDI) (29 017 ménages) sur les sites évalués en juin 2021. Les sites officiels hébergent la grande majorité (89%) des PDI tandis que les sites non officiels (ou lieux de regroupement autogérés) en accueillent 11 pour cent. Les sites couverts par la DTM comptant le plus grand nombre de PDI au moment de l'évaluation (entre avril et juin 2021) étaient respectivement le site PK3 (Bria, préfecture de Haute-Kotto) (26%), le site Mission catholique (Alindao, Basse-Kotto) (14%) et le site Minusca (Kaga Bandoro, Nana-Gribizi) (10%).

Parmi cette population PDI estimée, 21 pour cent (soit 29 470 individus) sont arrivés sur les sites entre janvier et juin 2021. Les PDI déplacées pour la première fois en 2021 ont rejoint les sites notamment en raison des menaces, attaques et affrontements liés à la présence de groupes armés qui ont connu une nouvelle ampleur pendant le contexte électoral (fin 2020 / début 2021).

Globalement (toutes périodes confondues), les informateurs clés ont rapporté que les affrontements communautaires représentent le principal motif de déplacement de la majorité des PDI installées dans 39 pour cent des sites, suivis des inondations (30%), les attaques et affrontements impliquant des groupes armés (20%) et la crise d'avant 2014 (11%). Dans la préfecture de Haute-Kotto, les informateurs clés de la totalité des sites (100%) ont indiqué que la majorité des PDI ont rejoint ces sites suite à des attaques et affrontements liés à la présence de groupes armés. De même, ce motif a provoqué le déplacement de la majorité des ménages dans 50 pour cent des sites de Mbomou.

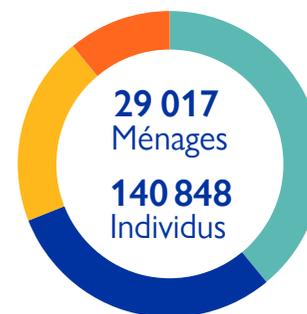
La moitié des PDI actuellement présentes sur les sites (50%) se sont déplacées depuis plus de 3 ans (avant 2018) et ces PDI en déplacement prolongé sont davantage présentes dans les sites de Basse-Kotto (100%), Ouaka (100%) et Haute-Kotto (67%). Ces PDI ne sont pas encore retournées éventuellement parce que la situation sécuritaire reste encore délicate dans leur zone de provenance tandis que certains ont pu trouver des solutions d'intégration plus durables.

La grande majorité des abris répertoriés sur les sites de déplacés sont des abris d'urgence (85% des abris), le reste des abris étant répartis entre les abris en paille traditionnel (8%), les abris collectifs (4%), les tentes (2%) et les maisons en dur inachevées (1%). Ces abris d'urgence ou traditionnel en paille subissent souvent des dommages surtout pendant la saison des pluies et la plupart sont endommagés ou complètement endommagés.

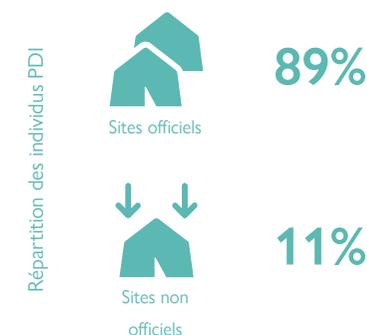
Concernant l'accès à la propriété, les informateurs clés ont indiqué que la majorité des ménages PDI présents dans 91 pour cent des sites sont propriétaires de leur logement dans leur localité de provenance. Pour autant, aucun PDI ne possède une attestation de propriété dans 78 pour cent des sites. Cette situation pourrait éventuellement compliquer la récupération des propriétés en cas de retour dans les localités de provenance, surtout pour les PDI en situation de déplacement prolongé au cas où des propriétés seraient occupées par d'autres personnes (par exemple des voisins ou des groupes armés).

Aperçu des déplacements sur les sites d'accueil

Effectifs et motifs de déplacement de la majorité des ménages, par proportion de sites :



Tensions / affrontements communautaires	39%
Inondations	30%
Activités des groupes armés	20%
Crise d'avant 2014	11%



21% des PDI répertoriées sont arrivées sur les sites entre janvier et juin 2021

Répartition des PDI présentes sur les sites, par période de déplacement :



Répartition des types d'abris sur les sites :

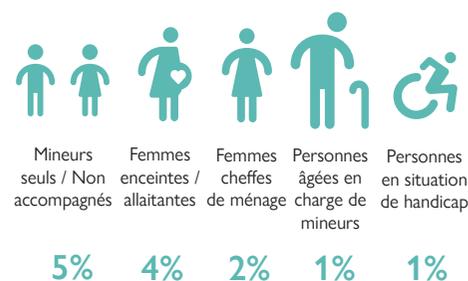
Abri d'urgence	85%
Habitat en paille	8%
Abri collectif	4%
Tente	2%
Maison en dur	1%

PROTECTION

Les catégories vulnérables répertoriées constituent 18 025 individus (13% de la population PDI) dont : des mineurs seuls ou non accompagnés (5%), des femmes enceintes ou allaitantes (4%), des femmes cheffes de ménages (2%), des personnes âgées en charge de mineurs (1%) et des personnes en situation de handicap (1%). Des incidents sécuritaires ont été rapportés dans 22 pour cent des sites au cours des 30 jours précédant l'évaluation et dans une proportion plus élevée de sites dans les préfectures de Nana-Gribizi (67%) et Mbomou (56%). Les principaux risques sécuritaires les plus cités par les informateurs clés sont respectivement les vols et les cambriolages (80%), les agressions physiques (64%), les violences basées sur le genre (VBG) (24%) et les conflits communautaires (24%). Malgré la situation sécuritaire préoccupante, les informateurs clés ont indiqué qu'aucun acteur n'assure la sécurité dans 20 pour cent des sites non officiels et dans 5 pour cent des sites officiels. En cas de présence d'acteurs en charge de la sécurité, les acteurs les plus cités sont la gendarmerie, l'armée et la Mission Multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en Centrafrique (MINUSCA). L'accès à la documentation légale est particulièrement critique : la majorité des PDI ne détient pas de document d'identification légal (par exemple carte d'identité) dans 78 pour cent des sites. Le manque de documents légaux peut exposer ces personnes à des tracasseries lors de leurs activités quotidiennes, voire des violences verbales et physiques. Par ailleurs, les mécanismes de protection sont plus faibles dans les sites non officiels : quatre pour cent des sites non officiels disposent de centres d'écoutes contre 64 pour cent des sites officiels et neuf pour cent des sites non officiels disposent de services de référencement contre 69 pour cent des sites officiels.

Proportion de catégories vulnérables par rapport au nombre total d'individus PDI :

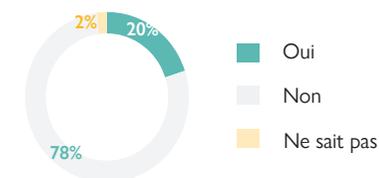
13%



Proportion de sites dans lesquels des incidents sécuritaires ont été signalés au cours des 30 derniers jours précédant l'évaluation :

22%

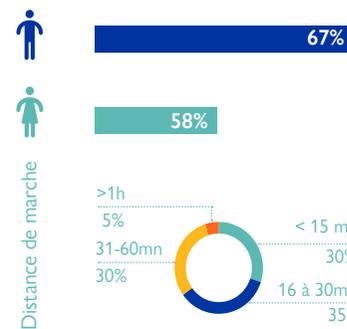
Proportion de sites dans lesquels la majorité des PDI détient un document d'identification légal :



EDUCATION

Au moins la moitié des garçons en âge scolaire (âgés de 6 à 17 ans) de ménages PDI présents dans 67 pour cent des sites évalués sont scolarisés tandis que cette proportion est plus faible (58%) chez les filles. Parmi les sites où une partie des filles et / ou garçons fréquente une école, la distance d'accès à l'établissement scolaire principal est de moins de 30 minutes (à pied) dans 65 pour cent des sites et plus d'une heure dans cinq pour cent. Les principales raisons de la non-scolarisation des garçons et des filles sont par ordre d'importance le manque de moyens financiers (rapporté dans plus de 70% des sites pour les filles et les garçons), le manque de personnel enseignant ainsi que le travail des enfants. L'activité professionnelle des enfants (petit commerce, travail ouvrier, travail domestique) est corrélée au manque de ressources étant donné que les enfants sont parfois obligés de travailler pour subvenir aux besoins de leur famille au détriment de l'école. Le mariage précoce est davantage un frein à la scolarisation des filles : ce phénomène a été cité comme une limite de l'inscription des filles à l'école dans 38 pour cent des sites évalués contre deux pour cent chez les garçons. En plus de ces principaux freins, les informateurs clés de la majorité des sites évalués ont indiqué que les effectifs dépassent 80 élèves par classe, ce qui peut impacter le suivi des élèves et leur réussite scolaire. Compte-tenu de ces défis, les besoins prioritaires en éducation indiqués par les informateurs clés sont par ordre d'importance les moyens financiers pour s'acquitter des frais d'éducation (cité dans 89% des sites), le déploiement d'enseignants (58%), l'appui en fournitures scolaires (36%) et la construction écoles (29%).

Proportion de sites dans lesquels au moins la moitié des garçons et des filles en âge scolaire (6-17 ans) sont scolarisés :



Effectif moyen des élèves par classe selon les informateurs clés de la majorité des sites :

80

Trois principaux besoins prioritaires en éducation, par proportion de sites :

1 Aide financière	89%
2 Déploiement d'enseignants	58%
3 Fournitures scolaires	36%

SECURITE ALIMENTAIRE

Les principales sources de nourriture de la majorité des PDI sont la production de subsistance (citée dans 84% des sites), l'achat au marché (64%), l'aide alimentaire (33%) et la nourriture contre le travail journalier (20%). L'aide alimentaire en tant que principale source de nourriture a été notamment rapportée dans la moitié des sites évalués dans la préfecture de Mbomou (50%), suggérant une dépendance à l'aide alimentaire dans ces sites en particulier. Par ailleurs, la majorité des ménages PDI présents dans 77 pour cent des sites ont accès à l'activité agricole. Toutefois, des PDI cultivent sans autorisation dans 24 pour cent des sites (dans lesquels ils ont accès à l'activité agricole), ce qui peut leur causer des tracasseries avec les autorités de ces zones et/ou la communauté locale. Les principaux obstacles liés à la production agricole sont par ordre d'importance le manque de semences (rapporté dans 82% des sites), le manque de moyens financiers (73%) et le manque de main d'œuvre (33%). L'insécurité a été considérée comme un obstacle à l'agriculture dans 12 pour cent des sites, plus particulièrement dans les préfectures de Nana-Gribizi (50%) et Haut-Mbomou (30%). Concernant l'accès au marché, les ménages PDI présents dans 93 pour cent des sites ont accès à un marché situé à distance de marche et 62% des sites sont situés à moins de 30 minutes du marché principal. En termes de moyens de subsistance, la principale source revenu de la majorité des hommes et des femmes sont le petit commerce (80% chez les hommes et 96% chez les femmes), suivi de l'agriculture citée dans plus de 70 pour cent des sites (pour les hommes et les femmes) ainsi que le travail journalier (citée dans plus de 40% des sites).

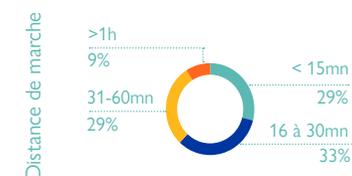
Trois principales sources de nourriture de la majorité des PDI, par proportion de sites :

1	Production de subsistance	84%
2	Achat au marché	64%
3	Aide alimentaire	33%

Proportion de sites dans lesquels les PDI peuvent cultiver :



Proportion de sites dans lesquels les PDI ont accès à un marché :



EAU, HYGIENE ET ASSAINISSEMENT (EHA)

La situation en eau, hygiène et assainissement (EHA) est plus critique dans les sites non officiels par comparaison aux sites officiels. Les ménages PDI installés dans les sites non officiels ont davantage accès aux sources d'approvisionnement en eau non améliorées : les puits traditionnels (non améliorés) constituent l'une des principales sources d'approvisionnement dans 32 pour cent des sites officiels contre 43 pour cent des sites non officiels/autogérés tandis que l'eau de surface est parmi les principales sources d'eau dans 32 pour cent des sites officiels contre 52 pour cent des sites autogérés. De même, des problèmes liés à la qualité de l'eau ont été cités dans 60 pour cent des sites et cette proportion est plus élevée dans les sites non officiels (78%). Les principaux problèmes de qualité de l'eau sont l'eau brune, trouble ou non potable. Cette mauvaise qualité de l'eau peut causer des maladies hydriques comme les diarrhées. Par ailleurs, les principaux obstacles d'accès à l'eau sont par ordre d'importance la mauvaise qualité de l'eau (44%), la distance par rapport à la principale source d'eau (36%), et la discrimination pour l'accès à l'eau (29%). Concernant l'assainissement, les informateurs clés ont rapporté que 89 pour cent des sites disposent de latrines (communautaires). Cependant, les latrines sont en mauvais état ou inutilisables dans 73 pour cent de ces sites. En termes d'hygiène, au moins la moitié des PDI ont accès à une installation de lavage des mains dans 33 pour cent des sites et cette proportion est plus faible dans les sites autogérés (22%). En outre, au moins la moitié des PDI ont accès à du savon dans 40 pour cent des sites. En considérant ces défis, les besoins prioritaires en EHA indiqués par les informateurs clés sont la construction d'infrastructures d'eau (rapportée dans 42% des sites) et la provision d'articles EHA (36%).

Proportion de sites, par principales sources d'approvisionnement en eau :

	Sites officiels	Sites non officiels
Eau de surface	32%	52%
Puit non amélioré	36%	43%
Forage	82%	48%
Bladder	27%	13%
Puit amélioré	27%	13%
Robinet	9%	9%

Proportion de sites dans lesquels au moins la moitié des PDI ont accès à du savon et à une installation de lavage des mains fonctionnelle :



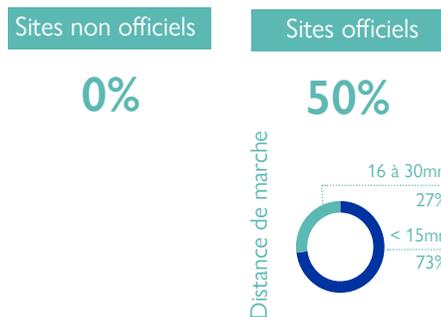
Trois principaux besoins prioritaires en EHA :

1	Infrastructures d'eau	42%
2	Povision d'articles EHA	36%
3	Aide financière	11%

SANTE

L'accès aux soins semble plus compliqué dans les sites non officiels par comparaison aux sites officiels. Aucun site non officiel ne dispose de services médicaux accessibles à distance de marche et la moitié des sites officiels (50%) disposent de services sanitaires. Parmi les sites dans lesquels la population peut accéder à des services de santé, 73 pour cent de ces sites sont situés à moins de 15 minutes de marche tandis que 27 pour cent sont situés entre 16 et 30 minutes. Malgré la possibilité d'accès à des services de santé dans la moitié des sites officiels, la majorité de la population de ces sites est néanmoins confrontée à des problèmes d'accès à des soins médicaux dans 36 pour cent des sites. Les principaux problèmes d'accès aux soins sont par ordre d'importance la qualité des soins insatisfaisante, le manque de personnel médical et le manque de médicaments cités dans plus de 70 pour cent des sites pour chaque défi. En outre, le manque de moyens financiers constitue également une limite importante qui a été citée dans le quart des sites (25%). L'insuffisance du personnel médical est notamment liée à l'insécurité car à l'image du personnel éducatif, le personnel de santé peut être réticent à travailler dans des zones de forte insécurité. Compte-tenu de ces défis, les principaux besoins prioritaires en santé rapportés par les informateurs clés sont respectivement la provision de médicaments (80%), la construction / réhabilitation des services de santé (51%), l'aide financière pour assurer les dépenses médicales (citée dans 49% des sites) ainsi que l'augmentation du personnel de santé (40%).

Proportion de sites dans lesquels la population a accès à un (des) service(s) de santé :



Proportion de sites dans lesquels la majorité de la population a des difficultés d'accès à des soins médicaux : **36%**

Trois principaux besoins en santé, par proportion de sites :

1	Provision de médicaments	80%
2	Construction de services sanitaires	51%
3	Aide financière	49%

COVID-19

La connaissance et l'adoption de mesures d'hygiène par les ménages PDI et les autorités communautaires est plus faible dans les sites non officiels par comparaison aux sites officiels. Au moins la moitié des ménages PDI sont informés des mesures d'hygiène face au COVID 19 dans 91 pour cent des sites officiels contre 70 pour cent des sites non officiels. Dans les sites où des ménages PDI sont informés des mécanismes de prévention, les principaux informateurs sont les autorités (par exemple les chefs / leaders communautaires), le personnel humanitaire et les médias. L'écart d'accès à l'information sur le COVID-19 entre les sites officiels et les sites autogérés pourrait s'expliquer par la présence plus accrue des acteurs humanitaires pour mener des activités de sensibilisation dans les sites officiels. Quant à l'application effective des mesures d'hygiène, d'après les informateurs clés, au moins la moitié des ménages PDI appliquent les mesures de prévention face à la pandémie dans 45 pour cent des sites officiels contre 26 pour cent des sites non officiels. L'écart entre la connaissance et l'adoption effective des mesures d'hygiène pourrait s'expliquer notamment par les difficultés d'accès à des articles d'hygiène tels que le savon et les installations de lavage des mains. En cas d'adoption de mesures de prévention par les ménages, les principales mesures appliquées sont par ordre d'importance le lavage des mains (pas nécessairement avec du savon) (94%), le port du masque (38%) et la distanciation (38%). En outre, au niveau communautaire, les autorités appliquent des mesures de prévention dans 86 pour cent des sites officiels tandis que cette proportion est de 35 pour cent dans les sites non officiels. Dans les sites où des mesures communautaires sont appliquées, la mesure la plus citée est la communication / sensibilisation face au COVID-19.

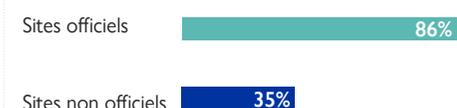
Proportion de sites dans lesquels au moins la moitié des ménages PDI appliquent des mesures de prévention face au COVID-19 :



Trois principales mesures de prévention appliquées par les ménages, par proportion de sites :

1	Lavage des mains	94%
2	Port du masque	38%
3	Distanciation physique	38%

Proportion de sites dans lesquels les mesures de prévention face au COVID-19 sont appliquées au niveau communautaire :



Trois principales mesures de prévention appliquées au niveau communautaire, par proportion de sites :

1	Communication / prévention	44%
2	Distribution d'articles d'hygiène	20%
3	Isolement des personnes infectées	11%

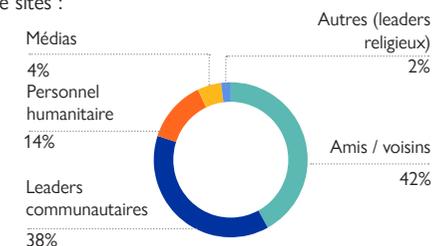
COMMUNICATION

D'après les informateurs clés, les principaux moyens de communication les plus utilisés par les PDI sont par ordre d'importance le bouche à oreille (92% des sites), la radio (82%) et les appels téléphoniques (82%). Le réseau téléphonique est accessible dans 95 pour cent des sites officiels et 87 pour cent des sites non officiels qui sont au moins couverts par un opérateur téléphonique (principalement Orange, Moov ou Telecel). Les principaux diffuseurs de l'information sont respectivement les amis ou voisins (cités dans 42% des sites), les leaders communautaires (38%) et le personnel humanitaire (14%). Le personnel humanitaire en tant que relai de l'information a été rapporté dans plus de sites officiels (23%) que de sites non officiels (4%). L'importance de la communauté (la famille, les voisins et les chefs communautaires) en tant que diffuseurs de l'information sous-tend la nécessité de s'appuyer sur la communauté pour partager les informations relatives à l'aide humanitaire. Toujours d'après les informateurs clés, les principaux besoins d'information des PDI sont par ordre d'importance l'assistance alimentaire (rapportée dans 87% des sites), l'assistance en abris (53%), l'appui en EHA (33%), l'appui en santé (33%) ainsi que l'accès à la documentation légale (27%). En outre, le besoin d'information sur les possibilités de retour a été indiqué dans 24 pour cent des sites avec une proportion plus élevée de sites dans les préfectures de Ouaka (80%) et Haute-Kotto (50%). Ce besoin d'information sur les possibilités de retour suggère la volonté de retour des PDI installées dans ces sites en particulier en fonction de l'amélioration de la situation sécuritaire dans leur zone de provenance.

Trois principaux moyens de communication les plus utilisés par les PDI, par proportion de sites :



Principaux diffuseurs de l'information, par proportion de sites :



Proportion de sites dans lesquels le réseau téléphonique est disponible : **91%**

ASSISTANCE HUMANITAIRE

D'après les informateurs clés, 82 pour cent des sites évalués ont reçu de l'assistance humanitaire au cours des trois mois précédant l'évaluation (95% de sites officiels et 70% de sites non officiels). Les préfectures comptant moins de sites ayant reçu de l'assistance sont la préfecture de Ouaka (60%) et Bamingui-Bangoran (50%). Les types d'assistance reçus sont par ordre d'importance l'assistance alimentaire (rapportée dans 89 pour cent des sites), les articles non alimentaires (ANA) (54%), l'EHA (35%), la santé (27%) ainsi que l'assistance psychosociale (22%). Les acteurs ayant fourni ces assistances sont principalement les acteurs humanitaires (Organisations des Nations Unies (ONU), Organisation non Gouvernementales (ONG) nationales ou internationales). Les sites officiels ont davantage bénéficié de l'assistance humanitaire par comparaison aux sites non officiels pour certains secteurs spécifiques : 57 pour cent des sites officiels ont bénéficié d'une assistance en EHA entre janvier et juin 2021 contre six pour cent des sites non officiels, 38 pour cent des sites officiels ont bénéficié d'une assistance psychosociale tandis qu'aucun site non officiel n'a reçu ce type d'assistance (0%) et 33 pour cent des sites officiels ont bénéficié d'une assistance en santé contre 19 pour cent des sites non officiels. Cette répartition de l'assistance sous-tend le besoin de renforcer notamment l'assistance en matériaux de construction / réhabilitation d'abris car cinq pour cent des sites ont reçu cette aide malgré les besoins importants ainsi que l'accompagnement pour l'accès à la documentation légale. De plus, l'assistance humanitaire dans tous les secteurs devrait également être renforcée dans les sites non officiels en fonction de la sévérité des besoins sectoriels.

Proportion de sites ayant reçu de l'assistance humanitaire au cours des trois mois précédant l'évaluation, par secteur :

	Sites officiels	Sites non officiels
Aide alimentaire	100%	75%
ANA	48%	63%
EHA	57%	6%
Santé	33%	19%
Psychosocial	38%	0%
Matériaux d'abris	5%	6%

Parmi les sites ayant reçu ces types d'assistance, proportion de sites dont la dernière assistance a été fournie au cours des 30 jours précédant l'évaluation :

